

RÉSEAU DES ACTEURS NORMANDS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



ENQUÊTE TRAME NOIRE ET POLLUTION LUMINEUSE EN NORMANDIE

ANALYSE DES BESOINS ET DES ATTENTES

OCTOBRE 2020

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

La trame noire est un sujet émergent au niveau national. Issue de la trame verte et bleue, la trame noire ou trame sombre doit maintenir un corridor écologique la nuit, sans pollution lumineuse, afin que les espèces nocturnes ou crépusculaires puissent se déplacer et réaliser leur cycle de vie.

Dès 1940, les astronomes alertent sur la présence de halo lumineux qui ne permet plus d'observer convenablement les étoiles. Les études sur les effets de l'éclairage artificiel sur la biodiversité et sur la santé humaine sont venues compléter la liste des nuisances. Et pourtant, ces enjeux environnementaux et sanitaires ne sont pas ou peu connus et donc peu pris en compte lors de travaux d'aménagement ou de rénovation de l'éclairage public, contrairement aux enjeux économiques et énergétiques.

Avec 9,5 millions de points lumineux, dont 40% ont plus de 25 ans, les collectivités ont un rôle à jouer dans la lutte contre la pollution lumineuse. L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels précise les règles à respecter en ce qui concerne l'allumage et l'extinction des installations d'éclairage. Néanmoins, cette réglementation reste à ce jour peu connue et donc peu appliquée.

Dans ce contexte, l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable souhaite lancer une dynamique régionale sur la trame noire et la lutte contre la pollution lumineuse en Normandie. Faute d'avoir pu organiser un premier temps d'échanges fin mars 2020, l'ANBDD a proposé une enquête pour permettre aux structures et collectivités intéressées par ce sujet de s'exprimer et de recueillir leurs besoins afin d'engager au plus vite de futures actions concertées pour préserver la nuit de l'éclairage artificiel.



Ce questionnaire a été diffusé en septembre aux personnes inscrites à la réunion du 31 mars 2020, ainsi qu'aux membres du réseau des acteurs normands de la trame verte et bleue. Il a également été diffusé dans la lettre d'information de l'ANBDD #89 et aux participants de l'atelier technique «Trame noire et biodiversité, comment lutter contre la pollution lumineuse» du 6 octobre 2020 à Val de Reuil.

LE RÉSEAU DES ACTEURS NORMANDS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

L'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable anime le réseau des acteurs de la trame verte et bleue qui regroupe toutes les structures/organismes accompagnant les collectivités sur cette thématique afin de :

- Développer une synergie entre les acteurs normands de la trame verte et bleue
- Contribuer à la mise en œuvre régionale de la trame verte et bleue
- Faciliter le passage à l'action et l'accompagnement des collectivités
- Valoriser les actions exemplaires des collectivités et des acteurs

Les membres du réseau : Région Normandie, DREAL, Conseils départementaux, Office Française de la biodiversité, Agences de l'eau, DDTM, Conservatoire d'espaces naturels, Parcs naturels régionaux, CAUE, Chambre d'agriculture, URCPPIE, CATER, Conservatoire du littoral, CEREMA, Agences d'urbanisme, ANBDD...

Pour en savoir plus : <https://www.anbdd.fr/biodiversite/acteurs-tvb/>

ANALYSE DES RÉPONSES

46 répondants dont 25 collectivités territoriales, 15 partenaires (associations, syndicats, etc.), 5 services de l'état et 1 école.

Remarque : Les personnes qui ont répondu à cette enquête ont une sensibilité environnementale puisqu'ils sont abonnés à la lettre d'information de l'ANBDD et/ou participent à ses groupes de travail.

25
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

15
PARTENAIRES

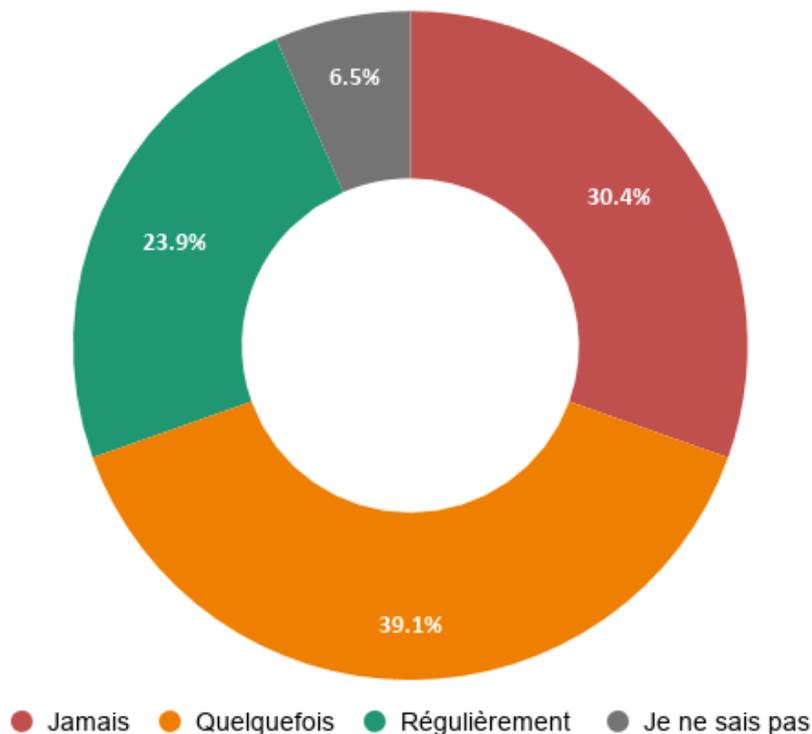
46 RÉPONSES

5
SERVICES DE L'ÉTAT

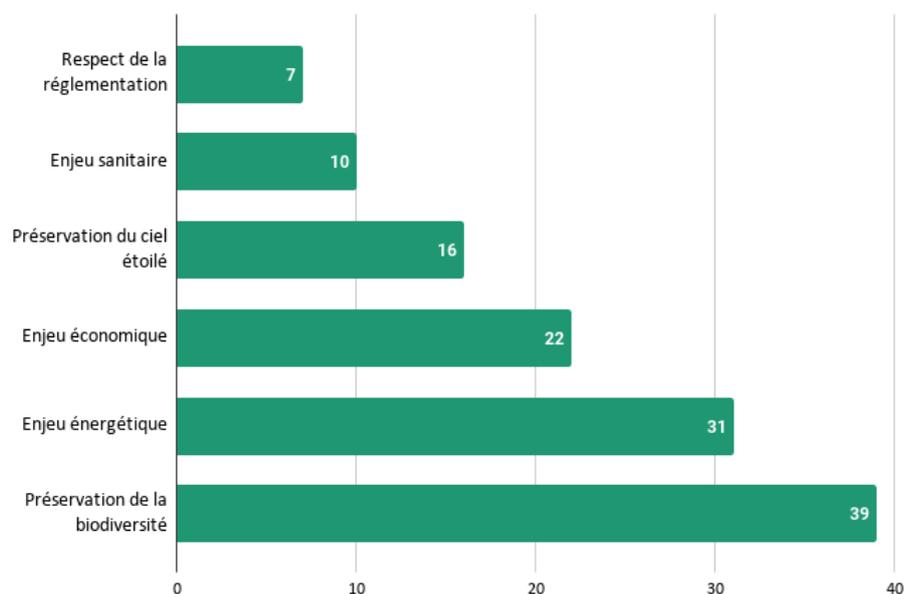
1
ÉCOLE

PARTIE 1 : PRISE EN COMPTE DE LA POLLUTION LUMINEUSE EN NORMANDIE

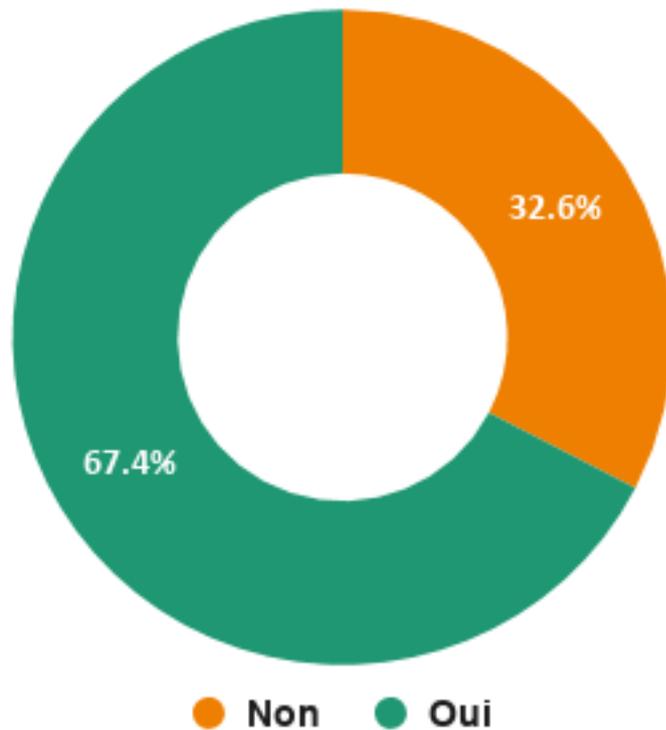
1) LA POLLUTION LUMINEUSE EST UN SUJET SUR LEQUEL VOTRE STRUCTURE S'EXPRIME :



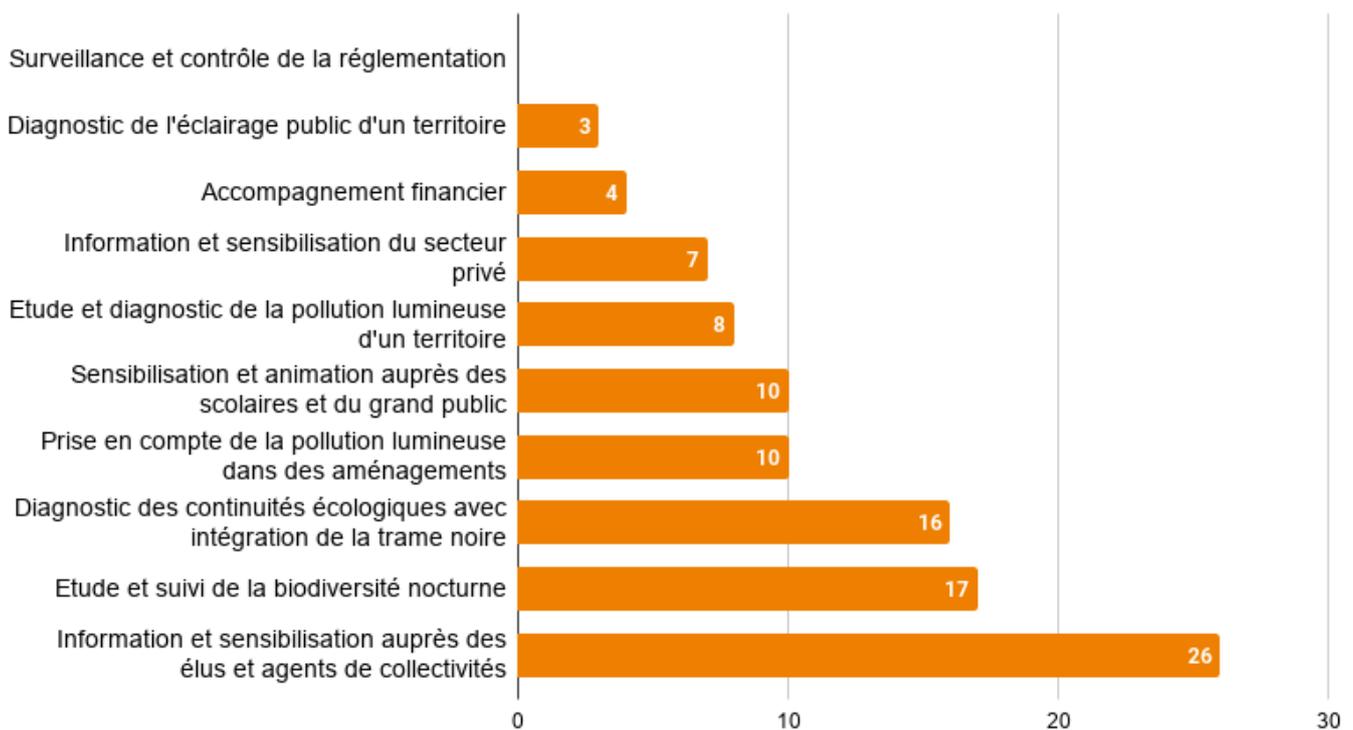
Si oui, merci de préciser le ou les enjeu(x) :



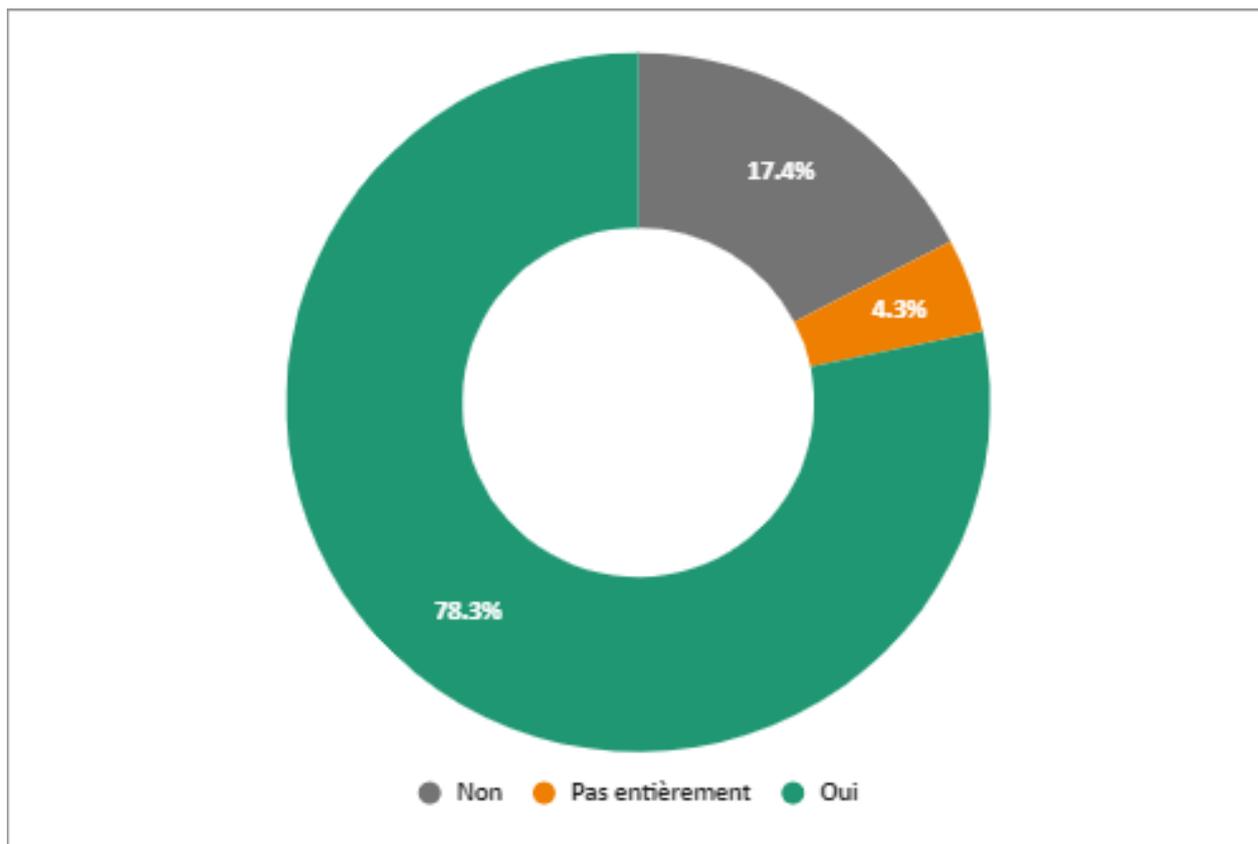
2) UNE OU PLUSIEURS DE VOS MISSIONS SONT-ELLES DIRECTEMENT LIÉES À LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE ?



Si oui, quelles sont vos actions ? :



3) LE TERME TRAME NOIRE VOUS EST-IL FAMILIER ?



4) AVEZ-VOUS RÉALISÉ DES OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA TRAME NOIRE, LA POLLUTION LUMINEUSE ET/OU LA RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC? :

32 NON

6 OUI

8 EN PROJET POUR 2021

Ces outils sont principalement :

- Des fiches sur la réglementation
- Des plaquettes sur la pollution lumineuse et ses impacts
- Des supports d'animation et de sensibilisation sur la nuit (jour de la nuit, Plan Climat Air Énergie Territorial, villes et villages étoilés, Atlas de la biodiversité communale)
- Des articles dans les bulletins communaux

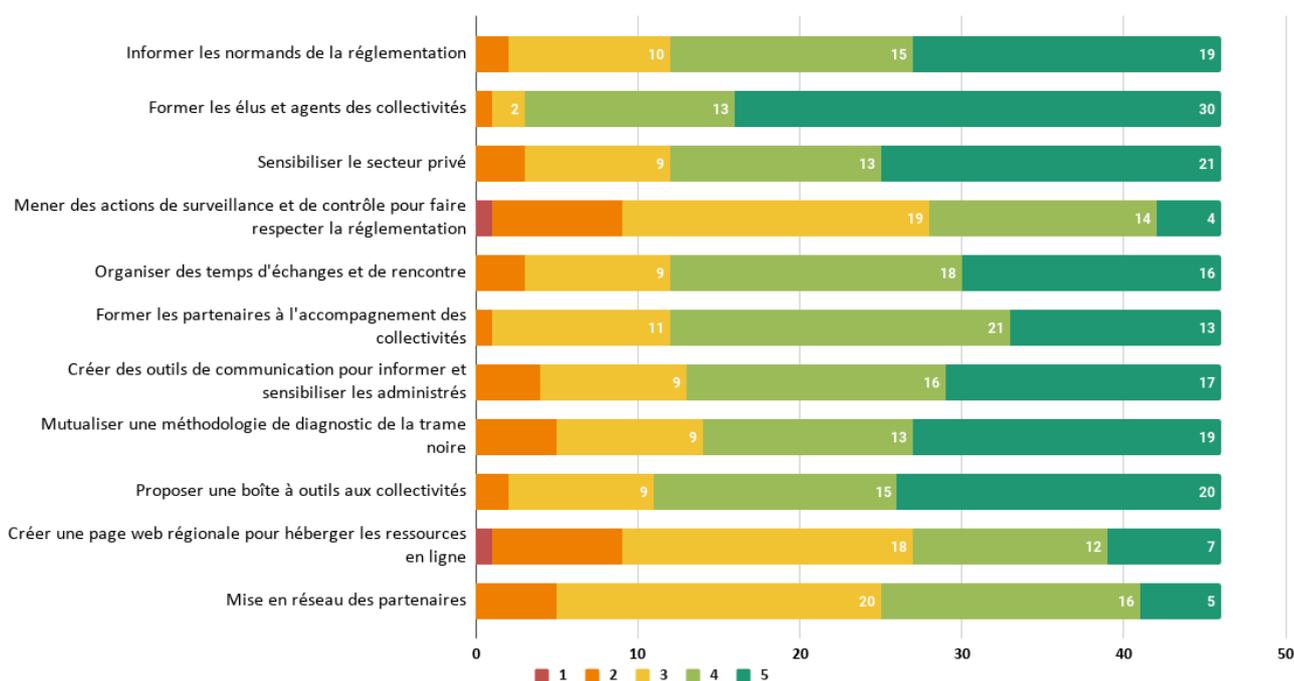
5) AVEZ-VOUS CONNAISSANCE D'INITIATIVES OU D' ACTIONS EXEMPLAIRES DE PRISE EN COMPTE DE L'IMPACT DE L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL SUR LA BIODIVERSITÉ (RÉGION OU HORS RÉGION) ?

- Retours d'expérience de prise en compte de la trame noire hors région : Douai, Métropole Nice Côte d'Azur, Nantes, Lille, etc.,
- Retours d'expérience de Parcs Naturels Régionaux et nationaux : Parc national des Cévennes, PNR des Causses du Quercy, etc.,
- Page internet : <https://biodiversitetousvivants.fr/actualite/lutter-contre-la-pollution-lumineuse-un-enjeu-crucial-pour-la-biodiversite-nocturne>,
- Lauréats de l'appel à projets régional sur la TVB travaillant sur la trame noire : Communauté d'Agglomération Seine Eure et Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie,
- Réserves internationales de « ciel étoilé »,
- Lauréats villes et villages étoilés,
- Retours d'expérience de communes normandes : Roncherolles sur-le-Vivier, secteur du jardin des plantes à Rouen...
- Retours d'expérience de communes hors région : Charte de l'éclairage public (commune de Goyrans (31)), extinction partielle de l'éclairage public (Saint-Brieuc par exemple), conseils aux petites communes avec l'appui de l'UMS Patrinat (parcs naturels du massif des Bauges, de Chartreuse et du Pilat),
- Journée d'échanges techniques sur la trame noire le 26 novembre 2019, OFB (<http://www.trameverteetbleue.fr/vie-tvb/groupe-echange-tvb/trame-noire>).

PARTIE 2 : RECUEIL DE VOS ATTENTES ET DE VOS BESOINS

1) PARMIS LES ACTIONS SUIVANTES, LESQUELLES VOUS SEMBLERENT PRIORITAIRES POUR LANCER UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE ?

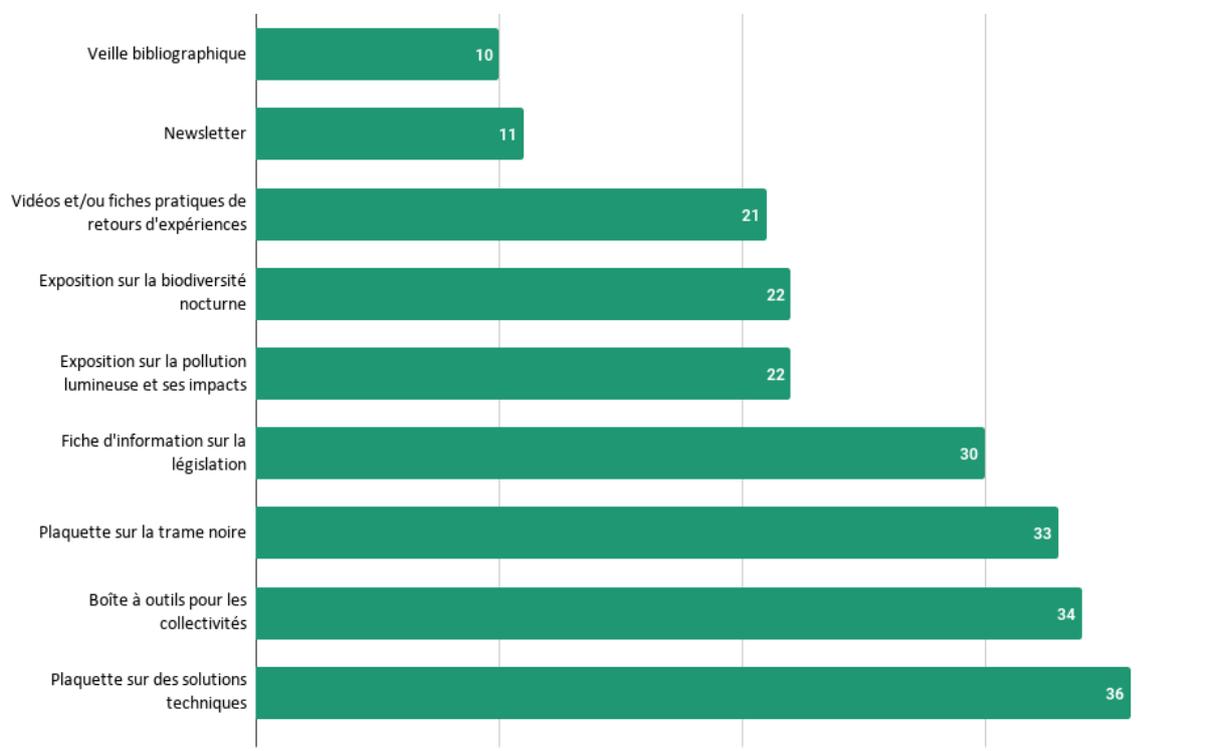
(Une note de 1 à 5 a été donnée pour chaque action (1 n'étant pas prioritaire et 5 prioritaire))



Autres idées d'actions :

- Sensibiliser les professionnels de l'éclairage public (Syndicat d'énergie, prestataires) aux risques engendrés par les leds sur la biodiversité,
- Expérimenter sur des territoires avec une démarche multipartenariale.

2) DE QUELS TYPES D'OUTILS AIMERIEZ-VOUS DISPOSER ?



Autres idées :

- Débat avec les syndicats d'énergie sur l'utilisation des leds à lumière blanche,
- Support d'information (plaquette, fiches...) sur la manière de prendre en compte la trame noire dans les documents de planification (PLUi, SCoT...),
- Mise à disposition d'experts de la thématique pour animer des ateliers de travail et de sensibilisation auprès des élus et des entreprises.

3) QUELS SONT LES PRINCIPAUX FREINS QUE VOUS RENCONTREZ QUAND VOUS PARLEZ DE POLLUTION LUMINEUSE ?

Freins culturels

- Sentiment d'insécurité (agressions, cambriolage...) dans le cas d'une extinction nocturne,
- Beaucoup d'idées reçues (insécurité, sécurité routière, enjeux financiers...),
- Besoin de vivre avec son temps et les nouvelles technologies,
- L'éclairage est un droit («j'estime que c'est un droit, je paye des impôts pour cela»).

Freins liés au manque de connaissance

- Méconnaissance du sujet et des impacts réels de la pollution lumineuse,
- Ce n'est pas un sujet d'actualité («on n'en entend pas parler»),
- Pas de référence en terme d'étude de l'impact sur la flore et la faune,
- Méconnaissance de la réglementation.

Freins techniques

- Méconnaissance des solutions techniques,
- Programmation des éclairages complexe,
- Normes techniques compliquées à établir et donc à contrôler dans le cadre de prescriptions réglementaires,
- Pas de compétences internes,
- Monopole des syndicats d'énergie pour "imposer" un éclairage public aux communes,
- Le sujet de l'éclairage public se résume le plus souvent au remplacement des éclairages anciens par des leds à lumière bleue (plus «modernes»).

Freins politiques

- Pas concerné par ce sujet et indifférence,
- Pas la priorité politique. Sujet mineur par rapport à de nombreux autres problèmes,
- Prise de conscience «modérée» de l'importance de préserver la biodiversité. Enjeu qui apparaît toujours comme secondaire,
- Manque de temps pour s'en occuper,
- Réticence et opposition des habitants (l'adhésion des administrés),
- Difficultés à faire intégrer la réduction de l'éclairage public sur certains secteurs (mise en valeur de monuments historiques, la voirie...),
- Aspect financier et lourd investissement,
- Manque d'outils pour proposer des orientations concrètes à intégrer dans les PLUi.

PERSPECTIVES

Ces résultats ont permis d'identifier un bon nombre de besoins et par conséquent des actions à mettre en place en priorité en 2021. Pour ce faire, l'ANBDD va continuer à mobiliser les partenaires qui travaillent sur le sujet et à se tenir à disposition des collectivités qui souhaitent s'engager dans une démarche d'éclairage durable pour préserver la biodiversité nocturne.

REMERCIEMENTS

L'ANBDD remercie toutes les personnes qui ont participé à cette enquête et qui se mobilisent pour la lutte contre la pollution lumineuse en Normandie.

MEMBRES DE L'ANBDD



COORDONNÉES

L'Atrium
115 Boulevard de l'Europe
76100 Rouen
02 31 06 78 89

Photo © Alexandre Dudouble - ANBDD

CONTACT

TIPHAINE NOGUES

Chargée de mission - Stratégies et programmes régionaux - Réseau Trame verte et bleue

 tiphaine.nogues@anbdd.fr

 02 35 15 78 14